

LE RAUVELIN

Votre Magazine d'information de la ville de Camaret-sur-Aygues

JOYEUX NOËL
ET BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE
À CAMARET!

SOMMAIRE



P. 4 à P. 6 Le village bouge :
toutes les actualités du village en bref

P. 7 Environnement : présentation
du Label « Villes et Villages Fleuris »
aux Camarétois

P. 8..... Commémorations : 76^e congrès
départemental ADCPG-CATM-OPEX



P. 9 Culture : remise en place du
tableau représentant l'Annonciation

P. 10 à P. 11 Finances :
un point sur les finances de la ville

P. 12 à P. 13 Enfance et Jeunesse :
élection du Conseil Municipal
des Enfants

P. 14 à P. 15 Festivités : on ne s'embête pas
à Camaret!



P. 16 Sports :
un Camarétois sur
le toit de l'Afrique

P. 17..... Nouveau à Camaret et travaux :
Joliholat photographie et Fanny Knipping

P. 18 Un Camarétois à l'honneur : Jules Kalkias,
champion de France de
moto-cross country.



P. 19 État-civil et tribune libre

P. 20 Agenda : votre hiver à Camaret



LE RAVELIN • 32 • HIVER 2022 • Publication éditée par la mairie de Camaret-sur-Aygues • Cours du Midi • 84850 Camaret-sur-Aygues • Tél. : 04 90 37 22 60 • Fax : 04 90 37 72 33 • Courriel : contact@camaret.org • Directeur de la publication : Monsieur le Maire de Camaret Photos : Mairie de Camaret, Kevin Banck • Dépôt légal : À parution • Création graphique et mise en page : MG (84210 Pernes-les-Fontaines) • Fabrication : MG Imprimerie • Diffusion : 2500 exemplaires • Vous pouvez télécharger ce magazine sur le site internet. Distribution au moyen d'un véhicule électrique de la Commune.



Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement. Tous droits réservés.

WWW.CAMARET.ORG



L'ÉDITO DU MAIRE



En cette fin d'année, la municipalité est heureuse de vous présenter ce 32^e numéro du Ravelin, votre magazine d'information de la ville de Camaret. **Les derniers mois traversés ont vu l'explosion du coût de la vie et de l'énergie. Les communes, comme les ménages, sont particulièrement impactées par ces hausses et les prévisions pour 2023 n'apportent que peu d'espoir.** Nous subissons aujourd'hui de plein fouet les différentes mesures prises par les gouvernements successifs.

À ce propos, la ville de Camaret, comme toutes les communes de Vaucluse, est sollicitée par la Préfecture de Vaucluse afin d'assumer les conséquences pour les habitants de la commune de possibles coupures d'électricité annoncées par le gouvernement. Une fois de plus, la commune va se trouver en première ligne pour pallier la mauvaise gestion et au manque de prévoyance de l'État, comme cela s'est passé lors de la crise sanitaire. Bien évidemment, la Mairie de Camaret va faire tout son possible pour accompagner les habitants de la commune qui pourraient se trouver en difficulté à cause de ces coupures. Cependant, nous avons déjà informé les services de l'État que nos moyens étaient limités et que nous ne pourrions pas forcément répondre à toutes les demandes engendrées par une situation dont la ville n'est en aucune manière responsable. Une cellule a été activée afin d'identifier **les personnes qui ont un besoin vital d'électricité pour raisons médicales** (et seulement médicales). Elles devront se faire recenser très rapidement auprès de nos agents du CCAS par mail à :

pj@camaret.org ou par téléphone au 07 57 08 76 50 ou au 06 14 66 38 70.

Vous vous en doutez, le budget municipal 2023 sera beaucoup plus serré, mais les impôts n'augmenteront pas! Vous découvrirez à travers ce magazine, un panorama des finances communales en toute transparence (pages 10 et 11).

Les fêtes de Noël et de fin d'année que nous sommes en train de partager en famille ou entre amis, marquent une pause dans le tourbillon de la vie. Noël, cette fête qui célèbre la naissance de Jésus-Christ, rassemble tous les Français et offre un moment de calme, de paix, de réconciliation, d'amour, d'espérance et de partage. **Comme vous le savez, la ville de Camaret a souhaité maintenir l'ensemble de nos manifestations de fin d'année.** Vous étiez une nouvelle fois nombreux à participer au marché gourmand et artisanal, au « Noël dans la rue » proposé par l'UCCAV ou au lancement des illuminations de notre village. Concernant ces illuminations et afin

de participer nous aussi à l'effort demandé, nous avons décidé de démonter les illuminations de Noël trois semaines plus tôt dans le courant du mois de janvier. **Sobriété énergétique : OUI! Privation de Noël : NON!**

De nombreux projets sont d'ores et déjà à l'étude pour 2023, avec en point d'orgue **la requalification de l'avenue du Mont-Ventoux et du rond-point des Amandiers.** Les travaux commenceront dans le courant du printemps, une présentation complète du projet vous sera détaillée dans le 33^e numéro du Ravelin au courant du mois de mars. Ces travaux sont nécessaires et permettront de sécuriser les zones d'échange, de restructurer les voies et de freiner la vitesse (voir page 4). De même, le chantier du nouveau centre de secours intercommunal de la Vallée de l'Aygues entre Sérignan, Travaillan et Camaret est en bonne voie, comme nous avons pu le constater il y a peu avec mes deux autres collègues maires, les responsables des centres de Sérignan et de Camaret et les responsables des deux amicales. **Cette caserne opérationnelle dans quelques mois renforcera encore un peu plus l'amitié entre nos 3 communes** (voir page 4).

Enfin, le Conseil Municipal des Enfants a été renouvelé au début du mois de décembre pour une durée de 2 ans. Félicitations aux nouveaux 12 élus qui représentent les enfants des écoles des Amandiers, Frédéric Mistral et Saint-Andéol. De nombreux projets ont été présentés et ce qu'on peut dire, c'est que nos jeunes ne manquent pas de créativité! Ce nouveau Conseil Municipal des Enfants sera présenté lors du prochain Conseil Municipal dans le courant du mois de février (voir page 13).

Je vous donne rendez-vous le jeudi 19 janvier 2023 à 19h 00 dans la salle René-Roussière pour la présentation des vœux à la population. Ce moment important dans la vie de notre village sera l'occasion de vous présenter plus en détail nos projets pour notre village. Je vous souhaite à toutes et à tous, de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.

Bien à vous.

Maire de Camaret-sur-Aygues
Vice-Président de la Communauté de Communes
Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP)



Rejoignez-nous sur [Facebook/Ville de Camaret @LeVillageAuCoeurduPlandeDieu](#)
[Et sur notre compte Instagram @villedecamaret](#)





LE VILLAGE BOUGE

UN POINT RELAIS CRÉDIT AGRICOLE AU CAFÉ DU SIÈCLE « CHEZ JB »



Depuis le 15 juillet dernier, le Café du Siècle vous permet de venir retirer de l'espèce au comptoir. Service proposé uniquement pour les clients du Crédit Agricole. Retrait possible de 20 à 100 €. En partenariat avec le Crédit Agricole de Camaret.



UN POINT SUR LES TRAVAUX DE LA FUTURE CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VALLÉE DE L'AYGUES

Les maires de Sérignan, Travaillan et Camaret se sont rendus à la future caserne des Sapeurs-Pompiers de la Vallée de l'Aygues le 11 novembre dernier pour suivre l'avancement des travaux. Cette caserne commune entre nos 3 villages sera mise en service dans le courant de l'année 2023. Elle sera le cinquième centre d'incendie et de secours intercommunal du Vaucluse et accueillera une nouvelle ambulance, permettant une meilleure prise en charge des victimes et un nouveau camion fourgon pompe-tonne (FPT) pour les feux urbains.

INFORMATION DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Les membres de l'amicale font un appel aux administrés pour équiper leur future salle de sport à partir de mars 2023. Si vous avez du matériel à donner, n'hésitez pas à contacter leur président (Sébastien Goujon) au 07 82 57 16 26. D'avance, merci pour eux !

LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE CAMARET FAIT PEAU NEUVE!

Nouvelle présentation et nouveau design, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau site internet de la ville de Camaret. Plus simple d'utilisation et plus fluide que le précédent, vous découvrirez de nouvelles rubriques accompagnées de photos récentes de notre village. Ce nouveau site internet est désormais adapté aux smartphones. Il est vivant et il est

mis à jour quotidiennement. Si vous êtes une entreprise, un commerce, une association ou un gîte de Camaret, n'hésitez pas à vous manifester si vous avez un complément d'information à nous transmettre pour mettre à jour votre fiche en envoyant un mail à : communication@camaret.org



WWW.CAMARET.ORG

DÉMOLITION DE L'ANCIEN GARAGE DE LA POLICE MUNICIPALE

L'entreprise Roberty est venue démolir l'ancien garage de la Police Municipale situé derrière l'école et la chapelle Saint-Andéol pendant les vacances de la Toussaint. Des travaux de sécurisation du site sont encore en cours. Un projet de réaménagement est d'ores et déjà à l'étude.





INAUGURATION DU MINIBUS PUBLICITAIRE DE DE LA VILLE DE CAMARET

L'inauguration du nouveau minibus publicitaire s'est déroulée le 20 septembre dernier dans la cour de la Maison pour Tous en présence des annonceurs, de représentants d'association du village, de Monsieur le Maire Philippe de Beaugard et des élus du conseil municipal. L'initiative de doter la collectivité d'un minibus publicitaire était apparue

en 2019. La motivation reposait essentiellement sur le fait que l'ancien minibus de la ville était arrivé en bout de course et qu'il était financièrement plus avantageux pour la commune de passer par un partenariat avec une entreprise privée pour le remplacer. Cette année, la société Infocom France a procédé au renouvellement des annonceurs, nous sommes heureux de vous les présenter ci-dessous :

Le domaine Renard Valand à Travaillan, L'entreprise AGclim à Camaret, Le Garage de l'Aurore à

Camaret, Le Garage de Provence à Camaret, L'entreprise 3C Carrelage à Camaret, Le Dollar Beer Pub à Sainte-Cécile-les-Vignes, L'entreprise SPS Sûreté Protection à Camaret, Le Salon de Coiffure AF Coiffure, L'exploitation agricole Lebon à Travaillan, Le salon Les coiffures de Sophie à Violès, Le magasin Bureau Vallée à Orange, Le garage Point S à Orange, L'entreprise Braja Vesigne à Orange, L'Agence Prestige & Châteaux Sainte Cécile-les-Vignes, La station de lavage Cleaneo à Camaret, L'Auto-École Contact à Orange et Sainte-Cécile-les-Vignes, La boulangerie-pâtisserie Le Cours'mandiz à Camaret, L'entreprise Tramier à Jonquières, L'élevage Des Mille Éclats de Tournesol à Jonquières, L'entreprise ZD Conception à Camaret.

Qu'ils en soient tous sincèrement et chaleureusement remerciés ! Ce minibus est régulièrement utilisé par nos associations, par le centre de loisirs, par nos services techniques et sert aussi de navette pour nos seniors lors du marché hebdomadaire du mercredi matin.

POINT SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Initiée par Monsieur le Maire Philippe de Beaugard et son conseil municipal en 2014, la participation citoyenne consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement en lien avec la Gendarmerie nationale et la Police Municipale. Soucieux de lutter contre les incivilités, la délinquance et les cambriolages tout en protégeant et en rassurant la population, ce service de proximité est composé d'une dizaine de référents sur Camaret.

Voici la liste des secteurs pourvus par ces référents :

Chemin de la Dame, Chemin Jean-Moulin, Quartier Sablas, Rue Canredon, Lotissement Les Tournesols, Lotissement Les Hortensias, Lotissement Les Lavandes, Lotissement Plein Soleil, Rue Alphonse-Daudet, Rue Marie-Curie.

Afin de fluidifier et d'harmoniser ce dispositif, des réunions d'échange



et de retours d'expérience, rassemblant le Maire, le responsable de la Police Municipale, la Gendarmerie Nationale et les référents de la participation citoyenne sont organisées régulièrement en mairie de Camaret. Le Préfet de Vaucluse, le Procureur de la République et le Commandant de Gendarmerie Départementale de Vaucluse en sont destinataires pour information et peuvent, s'ils le souhaitent, y participer ou y être représentés. Ce dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Si vous aussi vous voulez rejoindre la participation citoyenne en étant référent d'un secteur du village, n'hésitez pas à contacter la

Police Municipale. Ce volontariat est contractualisé par la signature d'une charte d'engagement visant à garantir le respect du droit et des libertés individuelles.

Et n'oubliez pas, en cas de faits constatés, faites appel au 17 ou au 04 30 51 84 84 ainsi qu'à la Police Municipale.





LE VILLAGE BOUGE



REMISE OFFICIELLE DU LABEL « TERRE DE JEUX 2024 »

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, la Ville de Camaret a souhaité obtenir la labellisation « Terre de Jeux 2024 » pour valoriser les actions sportives camarétoises et contribuer à la dy-

namique olympique en engageant tous les enfants du village, dans le cadre des futurs Jeux qui se dérouleront à Paris et un peu partout en France dans 2 ans.

Sous l'impulsion d'Antoine Deschamps,

éducateur sportif et animateur pour la ville de Camaret, la municipalité est extrêmement honorée d'avoir reçu officiellement cette labellisation des mains de Madame Jablonski-Castanier, vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse et de Monsieur Davau, président du CDOS Vaucluse (Comité Départemental Olympique et Sportif) et en présence de Madame Rigaut, conseillère départementale du canton de Vaison-la-Romaine, le 21 octobre dernier en mairie. Camaret devient ainsi la 38e commune du Vaucluse à recevoir cette labellisation.

Plusieurs événements autour de cette labellisation ont déjà eu lieu en juin dernier et courant octobre (voir page 16) à l'occasion d'une journée découverte autour de la pratique de l'handisport. D'autres événements se dérouleront dans les prochaines semaines au centre de loisirs ainsi que dans toutes les écoles du village, avec en point d'orgue, la semaine olympique et paralympique début avril.

<https://terredejeux.paris2024.org/>

CALENDRIER 2023 DES POMPIERS

Comme vous le savez, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Camaret et celle de Sérignan ont récemment fusionné suite au début de la construction de leur nouvelle caserne commune à Sérignan qui sera opérationnelle au printemps prochain. Cette caserne couvrira les villes de Camaret, Sérignan Travaillan. Madame Isabelle

Daladier-Martin, maire de Travaillan, Monsieur Julien Merle, maire de Sérignan et Monsieur Philippe de Beauregard, maire de Camaret, étaient réunis à l'occasion de la présentation du calendrier 2023. L'amicale des Sapeurs-Pompiers de la Vallée de l'Aygues est présidée par



Sébastien Goujon, son vice-président est Stéphane Mérindol.

Contact Sébastien Goujon :
07 82 57 16 26

2023 : ANNÉE DES ÉLECTIONS AU CANAL CARPENTRAS

Si vous êtes membres du canal de Carpentras et que vous souhaitez vous investir dans le fonctionnement du canal, vous pouvez vous présenter! Rendez-vous sur le site internet du canal pour plus d'informations : www.canaldecarpentras.com

PETIT-DÉJEUNER OFFERT SUR LE MARCHÉ DE PROVENCE

La Ville de Camaret organise deux fois par an un petit-déjeuner convivial sur notre marché du mercredi matin. Ce moment fort sympathique entre commerçants, producteurs, habitants et élus de Camaret, permet à chacun d'échanger librement autour (cette fois-ci) d'un bon verre de vin accompagné de charcuterie et de fromage. Rendez-vous au printemps prochain pour un nouveau petit-déjeuner.



CAMARET ET LA PLACE DES FÉLIBRES AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE

La campagne d'Octobre Rose pour lutter contre le cancer du sein s'est déroulée comme chaque année durant le

mois d'octobre. En 2021, seule la moitié des femmes concernées ont participé au dépistage du cancer du sein. Pourtant,

1 femme sur 8 risque d'être touchée. Le dépistage n'est plus un tabou et ça peut vous sauver la vie!

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la **Ligue contre le cancer** : <https://octobre-rose.ligue-cancer.net/>



ENTRETIEN DES BUSAGES ET DES FOSSÉS

Suite aux forts orages que la commune a connu ces dernières semaines, les services techniques, les Services Techniques ont été déployés afin de restaurer les écoulements sur le réseau pluvial et les fossés communaux, malgré le travail en amont, et régulièrement avant chaque alerte orageuse, de nettoyage et d'entretien des fossés, grilles, et avaloirs. Il s'avère que nos services voient leurs interventions être régulièrement ralenties par le nettoyage des fossés encombrés de déchets de végétaux issus de la coupe des haies, voir des branches basses et pendantes dans les fossés des riverains, le non-entretien du demi-fossé côté privé et des busages au-dessus des fossés permettant l'accès aux propriétés. Le busage et les abords (2 m en aval et en amont) restent à la charge du demandeur ou du propriétaire.

Quelles sont les opérations d'entretien ?

- Le **ramassage des embâcles** pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, débris...) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver);
- Le **curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement** (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques;
- Le **fauchage du couvert herbacé** avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore;
- **L'élagage des branches basses et pen-**



dantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne.

Si le minimum cité est de deux fois par an, il est bon que chacun d'entre nous fasse un effort de civisme et lors de prévision d'orage, de procéder à un contrôle des buses et du fossé et si nécessaire de procéder à leur nettoyage ainsi que de leurs abords et évacuer les embâcles. Cela permettra de réduire les désagréments que nous venons de connaître sur la commune. En vous remerciant de votre compréhension.

CLEANUP DAY BRAVO AUX BÉNÉVOLES!



La Ville de Camaret a participé à la Journée mondiale du Nettoyage, autrement dit « le ramassage des incivilités polluant notre environnement » le 17 septembre dernier, en partenariat avec la Caisse locale du Crédit Agricole de Camaret, le Conseil Municipal des Enfants et la CCAOP. Pas moins d'une cinquantaine de bénévoles se sont succédés durant toute la matinée sur les bords de l'Aygues pour ramasser les (trop) nombreux déchets et divers débris qui traînaient par terre, dans les buissons ou dans les fossés. Ce grand nettoyage est prétexte à des exercices pédagogiques avec les enfants: peser, mesurer et constater que les mauvaises habitudes ont la vie dure. Espérons que cet événement puisse faire prendre conscience à certains, que la nature n'est pas une poubelle et que notre environnement doit être protégé!

PRÉSENTATION DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Suite à l'obtention d'une 3e fleur dans le cadre du Label « Villes et Villages Fleuris - Qualité de vie » obtenue fin 2021, la municipalité a décidé d'organiser une présentation du Label, de ses critères d'évaluation, du travail effectué par nos agents des services techniques et les futurs projets, le 14 novembre dernier dans la salle René-Roussière. Cet événement a été présenté par Monsieur le Maire Philippe de Beauregard, Hervé Auriach (adjoint en charge des travaux) et Patrick LARGERON (responsable des services techniques et du pôle espaces verts). Les Camarétois, les entreprises, les associations et les commerçants étaient conviés à cette présentation. Nous remercions tous ceux qui ont répondu présents, les conseillers départementaux Valérie Andrès, Florelle Bonnet, Jean-Claude Ober, Monsieur le Maire de Jonquières Louis Biscarrat et Monsieur Claude Melquior, pépiniériste et paysagiste à Carpentras, avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années.



Notre objectif sera bien évidemment de conserver cette 3e fleur lors de la prochaine visite du Jury régional en 2024. Pour cela, de nombreux projets environnementaux durables et écologiques qui ont été présentés ce soir-là, verront le jour dans les prochains mois. Patrick LARGERON a conclu cet événement en présentant les agents qui ont participé grandement à cette récompense, un par un. **Dossier à retrouver sur notre site internet rubrique Tourisme puis Villes et Villages.**

COMMÉMORATIONS

104^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense. **N'oublions jamais !**

76^e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL ADCPG - CATM - OPEX



Retour en images sur cet événement qui s'est déroulé dans notre village le 29 octobre dernier en présence de Marie-France Lorho et d'Hervé de Lépinay,



députés de Vaucluse, de Florelle Bonnet conseillère départementale de Vaucluse, de Louis Biscarrat maire de Jonquières, de Julien Merle maire de Sérignan-du-Comtat et président de la CCAOP et de nombreux élus municipaux de Camaret ou des communes voisines, des autorités civiles et militaires et de représentants d'associations patriotiques.

La municipalité de Camaret a été très fière d'accueillir pour la 4^e fois ce Congrès départemental sur notre

commune. Comme vous le savez, notre village se préoccupe particulièrement de la continuité du devoir de mémoire : préserver pour pouvoir transmettre aux

plus jeunes la mémoire, et les valeurs françaises et républicaines, des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. Chaque citoyen doit connaître, pour mieux le sauvegarder et l'honorer, l'héritage des anciens combattants.

Un grand bravo aux organisateurs et merci à Jean-Baptiste Savin pour les photos.



COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

Journée nationale d'Hommage aux Harkis et aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie ce lundi 5 décembre 2022 devant le monument aux Morts du cimetière de Travaillan. Cérémonie organisée conjointement par la ville de Travaillan et la Ville de Camaret en présence de Madame

Isabelle Daladier, de Monsieur Philippe de Beauregard, des élus des deux conseils municipaux et des représentants des associations civiles et militaires.

60 ans après la fin de la guerre d'Algérie, n'oublions pas tous ceux qui ont combattu et versé leur sang pour la France !





« LE FESTIVAL D'EUX: LA LUMIÈRE » PAR LA TROUPE DE L'ACT-EN-SCÈNE

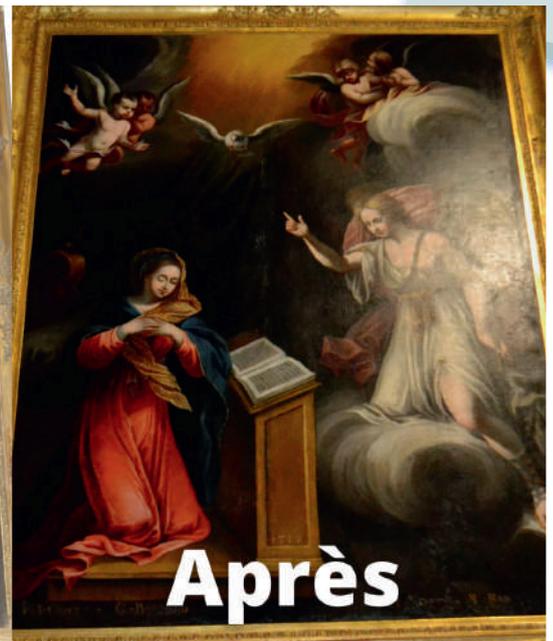
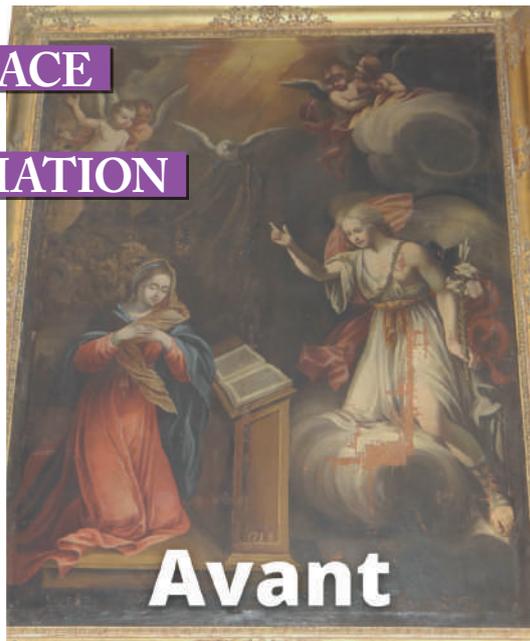


Pour la toute première année, la troupe de l'Act-en-Scène a organisé plusieurs animations qui se sont déroulées tout au long du week-end du 10 et 11 septembre dans le parc de la Maison Bègue et dans la salle René-Roussière. Représentations, ateliers, conférences, et bien évidemment spectacles de théâtre ont rythmé ces animations. Bravo à Olivier Roman et à Camille Flauder pour l'organisation de cet événement, qui sera vraisemblablement renouvelé en 2023.

REMISE EN PLACE DU TABLEAU DE L'ANNONCIATION

En restauration depuis le début de l'année, le tableau représentant la scène de l'Annonciation a repris sa place dans l'église Saint-Andéol courant octobre. Monsieur le Maire Philippe de Beauregard était présent pour cette occasion aux côtés de Francine Deneux, conseillère municipale déléguée à la culture et au patrimoine, de Clémence Diet, directrice de cabinet, de Cécile Martel, responsable de la bibliothèque et de nos agents des services techniques.

Ce tableau qui avait subi les outrages du temps, a été restauré après plusieurs mois de travail par Marine Victorien, restauratrice sur Cavaillon. Son cadre en bois a quant à lui été restauré par Philippe Capron.



DESSCRIPTIF DE L'ŒUVRE

- Huile sur toile
- Date : 1708
- Auteur : anonyme
- Cadre en bois doré avec ornements du XIX^e siècle
- Dimensions du tableau avec le cadre : 220 x 173 cm

Coût de la restauration tableau et cadre : 21 259,80 €
Subvention Conseil départemental de Vaucluse que nous remercions : 15 200,00 €
Soit 71 % de subventionnement





COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LES RÉSULTATS DE CLÔTURE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses: 5 375 955,51 €

Recettes: 5 604 392,04 €

Soit un excédent de fonctionnement de: 228 436,53 € qui constitue l'autofinancement 2022

INVESTISSEMENT

Dépenses: 1 748 374,78 €

Recettes: 1 653 742,01 €

Excédent reporté de 2020 : 164 652,03 €

Soit excédent cumulé d'investissement de: 70 019,26 €

Au final: une balance générale excédentaire de 298 455,79 €

DES FINANCES MAÎTRISÉES

POUR CONTINUER À INVESTIR 2014-2021

Il y a quelques semaines, le groupe d'opposition de gauche a fait circuler sur les réseaux sociaux un texte alarmiste concernant les finances de la commune, prédisant une prétendue catastrophe pour le résultat de l'exercice 2022. Le compte administratif 2023 qui sera présenté en mars montrera qu'il n'en est rien mais *Le Ravelin* souhaite dès maintenant, rétablir quelques vérités élémentaires.

AUTOFINANCEMENT 2021: UNE BAISSÉ CONJONCTURELLE

La gestion et les aléas de la crise sanitaire et ses conséquences sur le fonctionnement des services ont impacté toutes les communes de France. Camaret n'a, hélas, pas échappé à cette situation et, ce, d'autant plus, que notre commune s'est particulièrement investie durant cet épisode, en termes de

soutien à la population mais également en venant en aide aux services publics voisins tels que la gendarmerie, le Centre Hospitalier d'Orange ou la maison de retraite de Violès.

Les protocoles mis en place dans nos écoles et établissements d'accueil ont permis d'éviter l'apparition de groupes de contamination. Mais tout cela a eu un coût qui s'en est ressenti tant sur les dépenses de fonctionnement que sur



les recettes avec, *in fine*, un autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses en fin d'exercice) à la baisse, avec 228 000 € tout de même.

Ce résultat est conjoncturel et les comptes de 2022 feront très certainement apparaître un retour à un autofinancement en hausse, se rapprochant de celui de l'exercice 2019.

Cela se fera malgré une énième ingérence de l'État concernant nos charges de personnel. Puisque fin juin 2022, sans que les représentants des collectivités territoriales aient été concertés, le président de la République nous a imposés, en plein milieu de l'exercice budgétaire, une hausse de 3.5 % du point d'indice des fonctionnaires. Coût annuel pour notre commune : 180 000 €!

**BAISSE
DE
25,5 %**

UN ENDETTEMENT EN NETTE DIMINUTION

Nos analystes en herbe en ont, au passage, profité pour noircir très exagérément la situation de la dette communale, isolant à dessein la capacité de remboursement dans le temps de nos emprunts. Or cette donnée dépend de l'autofinancement évoqué ci-dessus. Donc là encore, un élément purement conjoncturel qui reviendra à la normale au bilan 2022.

La réalité est que depuis 2014, la dette en capital de la commune a diminué de 25,5 %, passant de 2.3 millions d'euros en 2013 à 1,7 million d'euros en 2022.

La dette par habitant est, quant à elle, passée de 420 € en 2013 à 364 € en 2021

Voilà des chiffres dont beaucoup de collectivités aimeraient pouvoir se targuer!

À noter que la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui **constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales est passée de 415 879 € en 2013 à 0 € en 2021 pour la commune de Camaret!**

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS

La commune a en effet investi plus de 11 millions d'euros depuis 2014 et, ce, **sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux.** Signe de mauvaise gestion que cela ?

Il ne s'est pas passé une seule année sans qu'un gros projet de voirie ou de bâtiment ou d'équipement ne voit le jour. Petit rappel...

– Finalisation des travaux du tour de ville en 6 mois alors que la première tranche avait duré des années.

– Construction de la salle foot-animation
– Aménagement d'une nouvelle annexe de la maternelle pour sortir les enfants d'un Algeco dans lequel ils se trouvaient depuis des années. Isolation et étanchéité de toiture du bâtiment principal.

– Bassin et aménagement paysager de la chapelle Cœur-de-Marie

– Rénovation complète du stade de moto-ball

– Passage en LED de la Halle des Sports
– Rénovation complète des 2 écoles primaires Mistral et Amandiers: isolation, chauffage, ventilation, éclairage 100 % LED

– Création de 2 logements locatifs et d'un logement d'accueil d'urgence à côté du Ravelin.

– Rénovation de 6 logements municipaux

– Réhabilitation du bâti d'entrée de ville avec création de 4 logements locatifs et de la Maison des vins et des produits du terroir

– Requalification de la voirie d'entrée de ville et création de la place des Félibres, vitrine de la commune

Voici donc une liste non exhaustive qui démontre le dynamisme de notre commune en termes d'investissements au service des Camarétois.

Cette politique va se poursuivre avec, dès 2023, un grand projet de voirie : la requalification de l'axe structurant avenue du Mont-Ventoux/Rond-point des Amandiers.

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Participation n° 2 de la commune au SDIS pour la construction de la future caserne des pompiers	88 000,00 €
Révision simplifiée du PLU	95 000,00 €
Bâtiments communaux (hors écoles) Dont 151 000 € pour l'isolation, rénovation thermique et énergétique des 6 appartements des Amandiers	288 000 €
Bâtiments scolaires	25 000 €
Équipement numérique de l'école des Amandiers	28 700 €
Matériel informatique et réseaux	21 000 €
Matériel, mobilier et équipements techniques	55 000 €
2 véhicules électriques pour les ST	50,00 €
Voirie et réseaux	64 000 €
Etc....	

Au total, les dépenses réelles d'investissement pour 2022 s'élèvent à 1,2 millions d'€



ENFANCE ET JEUNESSE

LES ANIMATEURS DE LA CCAOP EN FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP



Dans le cadre de l'accompagnement des enfants porteurs de handicap, les animateurs et responsables des structures du territoire de la CCAOP ont suivi deux jours de formation (au centre de loisirs de Camaret-sur-Aygués les 8 septembre et 6 octobre). Cette formation a permis aux participants de réfléchir au sens de

l'animation auprès des personnes handicapées et de les accompagner dans la mise en place pratique d'activités. De plus, elle s'ajoute aux ateliers « parents/enfants » d'art-thérapie proposés par l'amicale laïque de Sérignan. Ces actions répondent au projet social de territoire entre les communes de la

CCAOP, l'EPCI et la CAF (signataires d'une Convention Territoriale Globale en début d'année 2022) visant à favoriser l'accès aux structures, aux enfants en situation de handicap. Formation financée par l'État via le SDJES et dispensée par l'Association Le Pas de Caderousse.

REMPACEMENT DES TABLES DU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE FRÉDÉRIC-MISTRAL



La municipalité a procédé courant septembre au remplacement des anciennes tables du réfectoire de l'école Frédéric-Mistral qui avaient plus de 20 ans, par 10 tables rectangulaires colorées pour amener de la couleur et du peps au réfectoire. Afin de limiter cette dépense, la municipalité a fait le choix de conserver les anciennes chaises encore en bon état. Ces tables sont équipées de plateaux absorbants de bruit pour le confort acoustique.

CROSS DE L'ÉCOLE DES AMANDIERS ET DE L'ÉCOLE FRÉDÉRIC-MISTRAL



LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » INITIATION DES ENFANTS À LA PRATIQUE HANDISPORT



Les enfants du centre de loisirs ont été sensibilisés le 19 octobre dernier autour de la pratique de l'handi sport. De nombreux petits ateliers leur étaient proposés: ils ont ainsi pu jouer à un match de football en jouant les yeux fermés avec un ballon qui émettait un bruit pour qu'ils puissent se repérer, ils ont pu également s'adonner à la pratique de l'escrime assis sur des fauteuils, à la pétanque, au volley ou à la course à pied avec les yeux bandés. Sensibiliser les enfants

au handicap et leur montrer que cela n'empêche pas de faire du sport était le message que nous avons voulu leur faire passer.



D'autres événements se dérouleront dans les prochaines semaines au centre de loisirs ainsi que dans toutes les écoles du village, avec en point d'orgue, la semaine olympique et paralympique début avril. Pour cette occasion, un grand événement est en préparation avec la présence (nous l'espérons!), d'un sportif de haut niveau.

Les élèves des deux écoles se sont engagés auprès de l'Association ELA le 18 octobre dernier, à l'occasion de leur traditionnel cross. L'association ELA regroupe des familles qui luttent contre les leucodystrophies, des maladies génétiques rares qui attaquent le système nerveux. Une vente de gâteaux et de bonbons a permis de récolter une somme d'argent au profit de cette association. Un grand bravo à tous les élèves qui se sont entraînés depuis le mois de septembre afin de briller sur le parcours préparé par Antoine Deschamps! Monsieur le Maire Philippe de Beauregard, est venu encourager les jeunes aux côtés de Sylvette Gill, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse, et de Jean-Michel Marlot, adjoint délégué aux sports. Site internet de l'association: <https://ela-asso.com/>



VACANCES DE LA TOUSSAINT AU CLUB ADOS



CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

À l'occasion de la journée internationale des assistantes maternelles le 19 novembre dernier, le RPE de la Ville de Camaret via sa responsable Fanny Blanchard, a organisé une conférence animée par Christelle Finel, spécialiste de la relation parent-enfant-professionnel, sur le thème « gérer mon stress et accueillir celui de l'enfant », en présence de 14 assistantes maternelles à la salle René-Roussière.



Les ados de Camaret ont concrétisé leur projet de décoration murale. Avec leurs idées et leur créativité avec l'aide d'un professionnel (Cris Graffiti Avignon), ils ont peint un pan de mur de la salle du Club Ados avec de la peinture et des feutres. Dans le cadre de l'obtention du Label « Terre de Jeux 2024 », les ados ont été initiés au Handisport avec le matériel du CDOS Vaucluse : pétanque, volley-ball, football, course à pied etc. Le 19 octobre dernier, ce sont les jeunes du centre de loisirs qui avaient été sensibilisés à cette pratique (voir page 12). Avec du matériel réutilisable comme de la palette en bois et des pots de yaourt, ils ont créé un centre de table de Noël, en réalisant une bougie avec de la cire naturelle et des végétaux.



ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Monsieur le Maire Philippe de Beauregard et les élus du Conseil Municipal sont heureux de vous présenter les nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants suite à l'élection qui s'est déroulée le 29 novembre dernier :

Benjamin CULLMANN,
Jade DELATTRE,
Noëly DESSAINTJEAN,
Safir DHIMENE,
Émilie GAVRILA,
Lana GUIZZARDI,
Gaiwen HOCHET,
Arthur JUCHEREAU,
Marie MILLION,
Énola MONNIER,
Thomas MONTSENY,
Timéo TRUFFO

et Saint Andéol étaient candidats. 12 élèves ont donc été élus, 6 filles et 6 garçons. Ils seront présentés officiellement lors d'un prochain Conseil Municipal début 2023. Félicitations à tous ! Cette élection s'est déroulée quelques jours après la présentation des programmes des candidats. Bravo à Stéphanie Paret, agent d'animation à la ville de Camaret ainsi qu'à Sylvette Gill, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, d'avoir organisé cette élection.

29 élèves de CM1 et de CM2 des écoles Amandiers/Frédéric-Mistral



D'autres activités ont marqué cette semaine de vacances : jeux de ballon, jeux de société, un atelier de cuisine, une veillée avec des jeux de coopération en équipe et une initiation à la boule lyonnaise en partenariat avec la Grosse Boule Camarétoise.

Retrouvez leurs photos sur notre site internet, rubrique **Enfance & Jeunesse** puis **Conseil Municipal des Enfants**.



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La traditionnelle journée des associations s'est tenue exceptionnellement dans la halle des sports le 4 septembre dernier en raison des mauvaises conditions météorologiques annoncées quelques jours auparavant (et que nous n'avons pas eu...) Les familles Camarétoises ont pu apprécier les différentes démonstrations qui ont été proposées. Ce moment fort de notre vie citoyenne est aussi une occasion privilégiée de dévoiler en une seule journée, la richesse, la vitalité, le dynamisme du tissu associatif qui maillent notre village et qui participent à notre cohésion sociale et à notre identité partagée. Plus de 70 associations existent à Camaret, retrouvez-les toutes sur notre site internet dans la rubrique Associations. Toutes nos félicitations aux nombreux bénévoles et sportifs camarétois qui ont été récompensés pour leur dévouement ou pour leur résultat hier par Monsieur le Maire Philippe



de Beauregard et les élus du conseil municipal: Raimonde Courbet et Alain Limongi (Comité de jumelage italien), Edmond Guevara (ACPG - CATM), Célya Fayard, Cyril Favier, Daniel Favier, Damien Favier (Grosse Boule Camarétoise), Guillaume Point et Claudette Raymond (Moto-Ball Club Camaret), Stéphanie Benezra, Clara Icard, Louis Bouzet, Eliott Benezra, Yoann Benezra (Judo Club Camarétois), Antoine Deschamps (Association Roller Camarétois).

RAPPEL POUR LES ASSOCIATIONS

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous envoyer des photos de vos événements/réunions/concours/sorties/championnats/conférences etc. accompagnées d'un texte et d'une adresse mail ou d'un numéro de téléphone. La ville de Camaret se tient à votre disposition pour vous mettre en avant sur ses réseaux sociaux!

Contact: communication@camaret.org



ACCUEIL DES NOUVEAUX CAMARÉTOIS

M. le Maire Philippe de Beauregard et les membres du Conseil municipal, ont invité les nouveaux habitants de Camaret à l'occasion d'un apéritif de bienvenue le 19 octobre dernier dans la salle du cinéma de l'Espace René-Roussière. Cette soirée s'est déroulée en plusieurs temps: après un discours de M. le Maire, un clip a été diffusé sur un grand écran présentant les monuments, les infrastructures et les bâtiments municipaux, les espaces naturels et les différents événements importants du village. Les élus ont ensuite remis un sac à chaque famille contenant de nombreux documents utiles et pratiques de la CCAOP, le plan de la Ville de Camaret, le magazine municipal, une bouteille de vin des Côtes-du-Rhône et quelques surprises. Cette soirée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

31^e RALLYE TERRE DE VAUCLUSE



Cette nouvelle édition du Rallye Terre de Vaucluse s'est déroulée dans nos vignobles du Haut Vaucluse. Cette année encore, le parc assistance était à Camaret. Un grand bravo à nos 8 équipages Camarétois qui ont participé à ce Rallye.

MARCHÉ GOURMAND ET ARTISANAL DE NOËL



Retrouvez toutes les photos de cet événement sur notre page Facebook. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



6^e ÉDITION DE LA BALADE DE JÉRÉMY



La Balade de JérémY est une association Camarétoise qui a été créée il y a 8 ans par André et Carole Sube, en hommage à leur fils JérémY décédé brutalement. Cette association organise chaque année dans le courant du mois d'octobre, une balade en voiture (historique ou de prestige) à travers les routes de la Provence ainsi que de nombreuses autres manifestations comme le Rencard Auto tous les premiers dimanches du mois.

Cette année, cette balade s'est déroulée le 15 octobre dernier sous un magnifique soleil. 80 véhicules ont pris le départ dès 8h30 de la salle René-Roussière en direction de la Drôme Provençale. La première halte était prévue à l'hippodrome de Sault derrière le Mont Ventoux; andouillettes, saucisses et merguez étaient proposées aux participants et leurs accompagnants pour reprendre un peu des forces lors d'une pause gourmande de 30 minutes.

Direction ensuite Gordes, Fontaine-de-Vaucluse et Pernes-les-Fontaines pour une deuxième halte où un apéritif était servi. Enfin, une troisième et dernière halte était organisée sur le parking du cimetière de Vacqueyras afin de rendre hommage à JérémY qui repose là-bas. Une bouteille de vin était distribuée aux participants avant un retour vers 13h00 à Camaret pour un déjeuner convivial. De nombreux élus et personnalités du sport automobile étaient présents pour cette occasion. Un grand bravo à André Sube, aux très nombreux bénévoles de l'association, aux entreprises et collectivités partenaires de cet événement: tous ont contribué à la réussite de cette balade en mémoire de JérémY. Rendez-vous est pris l'année prochaine pour la 7^e édition!

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE: OUI! PRIVATION DE NOËL: NON!

Déjà concernée par la problématique d'économie d'énergie, la municipalité a fait le choix il y a deux ans de louer les guirlandes qui embellissent notre village, à l'entreprise Blachère Illumination France située à Apt. Ce partenariat d'une durée de trois ans, nous permet d'avoir aujourd'hui du matériel neuf et très économique. En effet, la totalité des guirlandes sont désormais en éclairage LED, qui consomment 75 % moins d'électricité qu'une guirlande classique. Auparavant, nous utilisions de vieilles ampoules qui consommaient énormément et qui étaient vétustes, ce qui nous obligeait à les remplacer régulièrement à cause des intempéries et du mistral. Le passage à l'éclairage LED a permis à la commune de diviser par trois sa consommation d'électricité concernant les illuminations de Noël. Nous prévoyons également dans les prochains mois, de remplacer à terme l'ensemble de l'éclairage public en éclairage LED.

Afin de participer nous aussi à l'effort demandé, nous avons décidé de démonter les illuminations de Noël 3 semaines plus tôt dans le courant du mois de janvier et d'autres efforts sont d'ores et déjà à l'étude pour l'année prochaine.

Car oui, nous n'avons pas honte de le dire, ici à Camaret nous sommes fiers de nos traditions, de notre culture et de nos racines chrétiennes et provençales.

INAUGURATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Le 18 novembre dernier s'est déroulé le lancement des illuminations de Noël. Cet événement féerique marque d'une très jolie manière, le démarrage des célébrations des fêtes de Noël et de fin d'année à Camaret.



NOTRE CRÛCHE PROVENÇALE EST INSTALLÉE



Tradition oblige, une jolie crèche provençale a été dressée dans le hall d'entrée de la mairie de Camaret pour la 9^e année consécutive. Elle y restera jusqu'à la Chandeleur début février. Cette année, deux nouveaux santons ont trouvé leur place dans cette crèche: un cueilleur d'olives et une bohémienne.

Vous pouvez venir la découvrir aux heures d'ouverture de la mairie: du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Un grand bravo à nos agents des services techniques et plus particulièrement à Wilfried pour sa mise en place.



SPORT

EDUCATION CANINE CAMARET/TRAVAILLAN



Vous avez un ou plusieurs chiens et vous désirez les éduquer en compagnie d'autres maîtres? Le Club Canin Camaret Travaillan est là pour répondre à vos attentes. Éducation, école des chiots, jeux, obéissance pour les concours, rejoignez-leur dynamique équipe.

Horaires des séances d'entraînement:

Le lundi de 15 h 00 à 16 h 00
Mercredi de 15 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 10 h 00
Inscription obligatoire par mail à : clubcanindecamaret@gmail.com ou par téléphone au : 04 90 37 70 60



UN CAMARÉTOIS SUR LE TOIT DE L'AFRIQUE

« Président de l'association des randonneurs « Sport-Passion », Didier Baudoin a réalisé une performance comme lui seul sait faire. Après avoir effectué, il y a quelques mois, à vélo, en autosuffisance, le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle au départ du Puy-en-Velay, Didier Baudoin vient de mettre la barre un peu plus haut (c'est le cas de le dire) en gravissant le Kilimandjaro, le toit de l'Afrique, qui culmine à 5 895 m. Avant de déployer l'étendard de Camaret, c'est toute une expédition qui est mise en place avec guides, cuisiniers et autres porteurs. Pour atteindre le camp de base il a fallu grimper durant 5 jours et dormir sous la tente avec des températures négatives (moins 2° à 4 000 mètres) puis attendre une journée à cette altitude pour s'acclimater. Départ vers le sommet à minuit et après 15 heures de marche le Graal est enfin atteint. Nul doute que cette expédition, très physique au demeurant selon le marcheur lui-même, restera gravée à jamais dans la mémoire de ce sportif hors pair qui doit, le connaissant, avoir d'ores et déjà des projets aussi fous en tête. »
Article de Jean-Claude Thévoz pour le journal *La Provence -Vaucluse* du 20/09/2022



FIN DE SAISON AU MOTO-BALL CLUB CAMARET

Joueurs, entraîneurs, mécaniciens, membres du bureau, bénévoles, familles et amis : le Moto-Ball Club Camaret au complet pour cette belle photo de famille à l'occasion du dernier match du Championnat de France Élite 1 le 1^{er} octobre dernier contre le SUMA de Troyes. Honneur à Christophe Riou et à Romain Laffite qui ont joué

le dernier match de leur carrière ce soir-là! Suite à une défaite 4 buts à 3 contre le tout nouveau champion de France, dans un match qui a tenu toutes ses promesses, Camaret a terminé la saison à la 3^e place du classement général. Bravo à toutes les équipes Camarétoises et rendez-vous dans le courant du printemps prochain pour une nouvelle saison avec l'objectif de ramener enfin ce titre de Champion de France en élite 1 tant attendu (le dernier datant de 1979).



DÉFI DE L'ASSOCIATION ROLLER CAMARÉTOIS

Le 20 novembre, une vingtaine de patineurs confirmés enfants et adultes de l'ARC, accompagnés de leurs parents, ont roulé 16km (aller/retour) de Camaret jusqu'au McDonald's d'Orange centre. Arrivés sur place, une boisson chaude ou froide a été offerte à chaque participant. L'ARC remercie le McDonald's d'Orange et les parents d'avoir accompagné et aidé tout au long de la randonnée.

MB TEAM SHADOW

Entraînement de boxe du MB Team Shadow :
reportage complet à retrouver sur la page Facebook de la Ville de Camaret



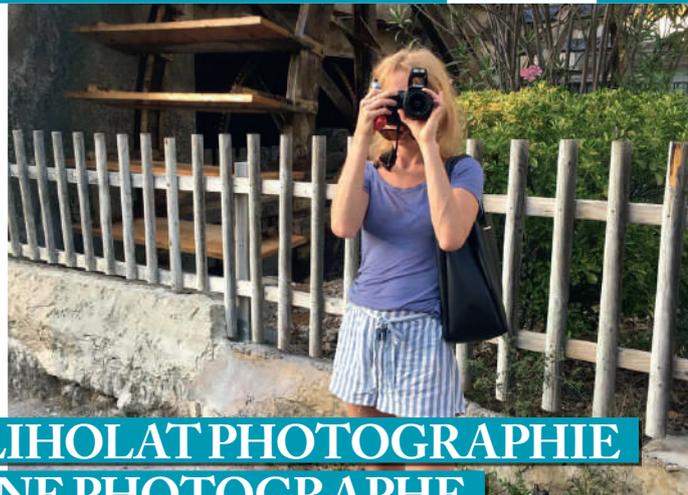


FANNY KNIPPING UNE NATUROPATHE À CAMARET

Assistante sociale en pédopsychiatrie au Centre Hospitalier de Montfavet pendant 20 ans, Fanny Knipping a décidé en 2019 de devenir naturopathe, en suivant une formation de plus de 1500 heures. Elle est adhérente OMNES (Organisation de la Médecine Naturelle et de l'Éducation Sanitaire) et certifiée FENA (Fédération Française de Naturopathie). La naturopathie agit en complémentarité de la médecine et en aucun cas ne la remplace. Si vous souhaitez prendre en main votre santé, grâce à des moyens simples et naturels, la naturopathie répondra à vos attentes. Fanny vous accompagne sur ce chemin d'autonomie, de bon sens, d'éducation à la santé en vous proposant une prise en charge globale basée sur une alimentation de qualité, la gestion de vos émotions et l'exercice physique.



« Prenez du temps
pour vous
et votre santé ! »



JOLIHOLAT PHOTOGRAPHIE UNE PHOTOGRAPHE À CAMARET

Récemment installée à Camaret depuis quelques mois mais aussi globe trotteuse dans l'âme, Johanna Liholat vous propose ses services de photographe pour immortaliser les meilleurs moments de votre mariage, de votre grossesse, de la naissance de vos enfants, de votre anniversaire etc. à travers toute la France.

209, rue Marie Curie • 84850 Camaret-sur-Ayguës
Tél. : 06 33 86 14 71 • fannyknipping84@gmail.com

Tél. : 07.69.01.86.85
contact@johanna-photographie.com
www.johanna-photographie.com

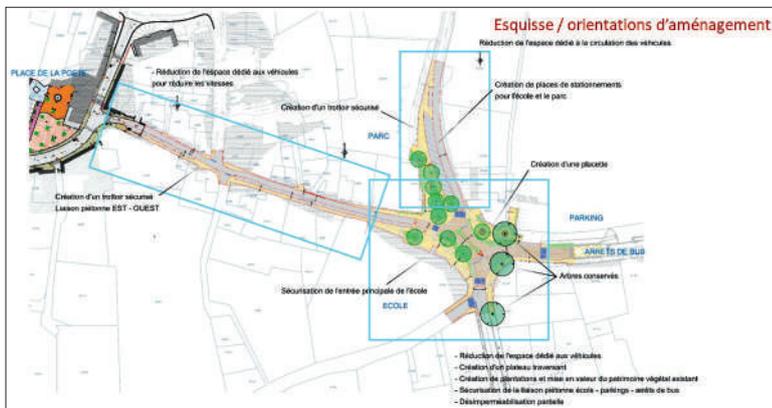
REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU MONT VENTOUX, DU ROND-POINT DES AMANDIERS ET DU CHEMIN BATTU

Les riverains et les Camarétois étaient conviés à venir découvrir et à échanger autour du projet de requalification de l'avenue du Mont Ventoux, du rond-point des Amandiers et du chemin Battu. Cette présentation s'est déroulée le 28 novembre dernier dans la salle René-Roussière en présence de Monsieur le Maire Philippe de Beauregard et de Christophe Raffier du cabinet « C2I Conseil » (cabinet qui avait conçu la Place des Félibres).

Les travaux vont débuter dans le courant du printemps 2023. Ils auront pour objectif de :

- Relier et développer les cheminements doux/sécuriser les zones d'échanges, notamment près des écoles,
- Restructurer les voies/apaiser la circulation motorisée,
- Relier le parc et les complexes sportifs/conforter l'offre de stationnement/marker les entrées de ville,
- Créer un espace public/une place marquant l'entrée vers le centre bourg,
- Mettre en valeur le paysage et le patrimoine/renforcer la trame paysagère,
- Préserver les alignements qui constituent une composante importante du paysage,
- Préserver les perspectives sur les éléments architecturaux importants de la commune.

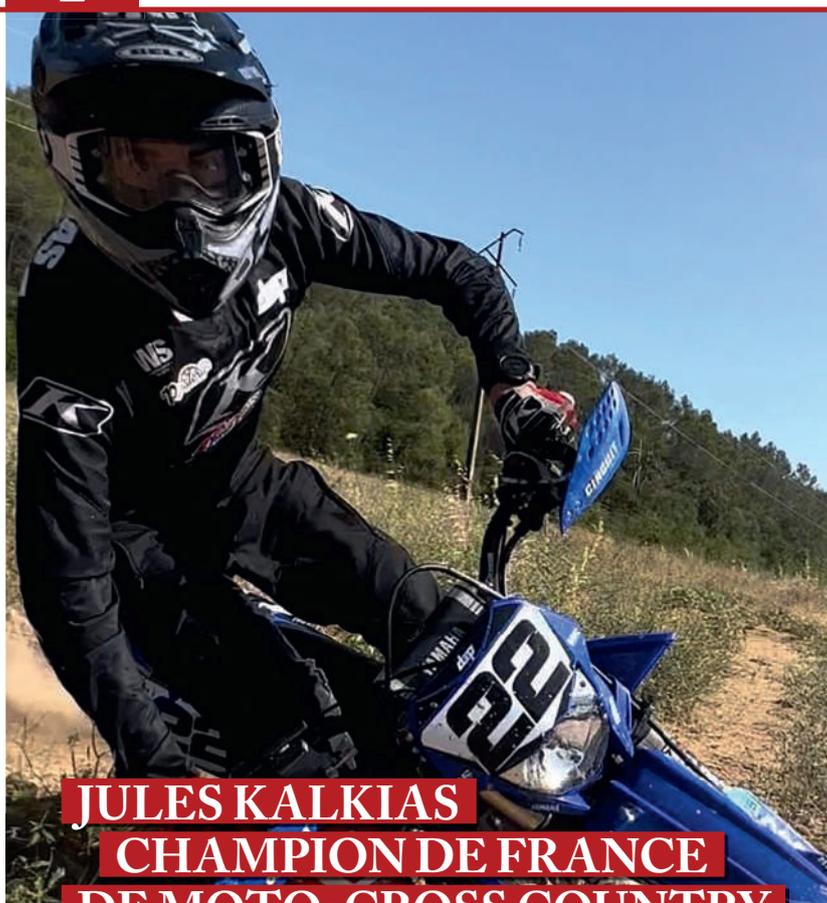
TRAVAUX



La présentation complète du projet vous sera détaillée dans le 33^e numéro du *Ravelin* qui sortira dans le courant du mois de mars.



UN CAMARÉTOIS À L'HONNEUR



**JULES KALKIAS
CHAMPION DE FRANCE
DE MOTO-CROSS COUNTRY**



À l'occasion de ce dernier *Ravelin* de l'année, nous sommes heureux de vous présenter Jules Kalkias, un jeune Camarétois qui a grandi dans notre village et qui brille depuis plusieurs années en moto enduro. Il existe deux disciplines en enduro : le championnat de France d'enduro et le championnat de France de cross-country. Si l'on devait faire un résumé, le cross-country ressemble à un sprint sur une seule course de trois heures non-stop et l'enduro sur plusieurs spéciales à refaire plusieurs fois sur deux jours de course.

**Jules a remporté le
Championnat de France
de cross-country en 2021
dans la catégorie jeune**

Passionné par ce sport dès l'âge de 12 ans grâce à des parents motards, il a commencé sa carrière en s'entraînant comme de nombreux gamins dans les champs avant de passer à la vitesse supérieure sur des vraies pistes de moto-cross. Son premier entraîneur Kristi Maluski, ancien champion de moto-cross dans les années 90, lui a permis rapidement de progresser. Parallèlement, Jules est également un amateur de VTT et de cyclisme sur route.

Depuis 2021, Jules a rejoint le Team Deparrois Enduro Performance basé à Quissac dans le Gard aux côtés de trois autres pilotes de même niveau. Ils sont entraînés tous les quatre par Nicolas Deparrois, pilote professionnel qui a notamment été double champion du monde d'enduro avec l'équipe de France. Jules qui porte fièrement le numéro 22 (car il est né un 22 janvier) a brillamment remporté le Championnat de France de cross-country en 2021 dans la catégorie jeune sur une 125 cm³. Malheureusement, une blessure à l'épaule a dû l'éloigner des pistes en 2022; après 6 mois d'arrêt, il vient de reprendre officiellement les entraînements avec pour objectif de remporter à nouveau ce titre de champion de France de cross-country en 2023, dans la catégorie espoir cette fois-ci, au guidon d'une Yamaha 250 cm³ deux temps. C'est tout le mal qu'on lui souhaite: bonne chance Jules!

**Page Facebook: Nicolas Deparrois
Compte Instagram: @juleskalkias**



Jules Kalkias recherche des sponsors afin de financer sa prochaine saison. Le coût d'une saison est de plusieurs milliers d'euros entre le transport, les motos, les assurances, l'essence etc. N'hésitez pas à contacter son papa par mail: eric.kalkias@orange.fr pour leur donner un coup de main et l'aider encore à progresser.



Bienvenue à

- **ERANIL Ecrin**
née le 28 août 2022 à ORANGE
- **TIRANO Rose**
née le 14 septembre 2022 à ORANGE
- **CHARTON Victor**
né le 18 septembre à AVIGNON
- **DAULLÉ JACQUEMIN Elliot**
né le 28 septembre 2022 à ORANGE
- **KROENIG Mattia**
né le 2 novembre 2022 à AVIGNON
- **FAVIER Maxime**
né le 23 novembre 2022 à ORANGE
- **ROLAND Enna**
née le 26 novembre 2022 à ORANGE

Ils se sont mariés

- **HDIDOU Karim**
et **HORDOT Cindy** le 13 août 2022
- **GASPAROWICZ Filip**
et **THÉNON Roxane** le 22 septembre 2022
- **HO Francis** et **BRAVAY Léa**
le 1^{er} octobre 2022
- **CHASSAING Thierry**
et **LARROUDER Angélique** le 10 décembre 2022



Ils nous ont quittés

- **MONNIER Mireille**
décédée le 4 septembre 2022 à CAMARET
- **TONIZZO Frédéric**
décédé le 14 septembre 2022 à CAMARET
- **DUBAELE Didier**
décédé le 20 septembre 2022 à LYON
- **DEVINE Max**
décédé le 22 septembre 2022 à ORANGE
- **TISSOT Eliane**
décédée le 14 octobre 2022 à JONQUIERES
- **BONNEFOY Marguerite**
décédée le 22 octobre 2022 à CAMARET
- **MAMMER Allal**
décédé le 22 octobre 2022 à ORANGE
- **CAPPEAU Maurice**
décédé le 31 octobre 2022 à ORANGE
- **BOISSIN Suzanne**
décédée le 1^{er} novembre 2022 à CAMARET
- **MARIE Solange**
décédée le 7 novembre 2022 à ORANGE
- **MEZZONE François**
décédé le 8 novembre 2022 à ORANGE



Groupe d'opposition « Ensemble pour Camaret »

Vos élus de l'opposition :
Jean-Baptiste Savin,
Françoise Virlouvét,
Richard Brancorsini,
Jean-François Normani.

Notre Blog : <http://ensemblepourcamaret.blogspot.fr/>
Téléphone : 07 82 50 48 67
Facebook : <https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>



VOTRE HIVER 2022 À CAMARET-SUR-AYGUES

Tous les mercredis matins
de 8 h à 12 h

MARCHÉ DE PROVENCE
sur le parking du Motoball

Tous les premiers dimanches du mois
de 9 h à 12 h

RENCARD AUTO
sur le parking du Motoball



JANVIER

Dimanche 8 janvier à 14 h 30

- LOTO DE L'APEL SAINT ANDEOL
à la salle René-Roussière

Jeudi 19 janvier à 19 h 00

- PRÉSENTATION DES VŒUX
DE MONSIEUR LE MAIRE
À LA POPULATION
à la salle René-Roussière

FÉVRIER

Dimanche 5 février à 14 h 30

- LOTO DU MOTO-BALL CLUB
CAMARET
à la salle René-Roussière

Dimanche 12 février à 14 h 30

- LOTO DE L'ASC JEUNES
à la salle René-Roussière



D'autres événements pourront également avoir lieu, n'hésitez pas à consulter toutes les informations nécessaires sur les réseaux sociaux de la ville, sur le site internet et les affichages communaux (dans les commerces et sur le panneau lumineux en face du stade du Motoball).

Philippe de Beauregard, maire de Camaret-sur-Aygués et le Conseil municipal, seraient très honorés de votre présence à la traditionnelle présentation des vœux aux Camarétois pour l'année 2023 le :

**Jeudi 19 janvier 2023 à 19h00 à
l'Espace René Roussière**

167, allée des Sports - 84850 Camaret-sur-Aygués



Un apéritif clôturera cette cérémonie des vœux. La confirmation de votre présence serait souhaitée.

